

Revenus des ménages par habitant

30 582 €

Montant du revenu disponible ajusté net des ménages wallons, par habitant, en 2022

Structure des revenus des ménages pour l'année 2022

	Euros par habitant				En pourcentage du total des revenus primaires			
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Excédent d'exploitation	733	986	1 042	939	3	4	3	3
Revenu mixte	2 226	2 412	3 150	2 781	8	9	10	9
Rémunération des salariés	21 426	21 700	25 284	23 688	82	79	77	78
Revenus de la propriété	1 877	2 483	3 380	2 811	7	9	10	9
Solde des revenus primaires nets	26 263	27 581	32 857	30 218	100	100	100	100
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	9 421	7 521	9 576	9 310	36	27	29	31
Autres transferts courants	- 29	- 520	- 204	- 182	0	- 2	- 1	- 1
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	-5 331	- 986	-6 439	-5 891	- 20	- 4	- 20	- 19
Cotisations sociales	-7 809	-7 427	-9 222	-8 586	- 30	-27	- 28	- 28
Revenu disponible net	22 513	22 588	26 567	24 867	86	82	81	82
Transferts sociaux en nature	8.069,4	8.307,5	7.752,2	7.911,0	31	30	24	26
Revenu disponible ajusté net	30 582	30 896	34 319	32 778	116	112	104	108

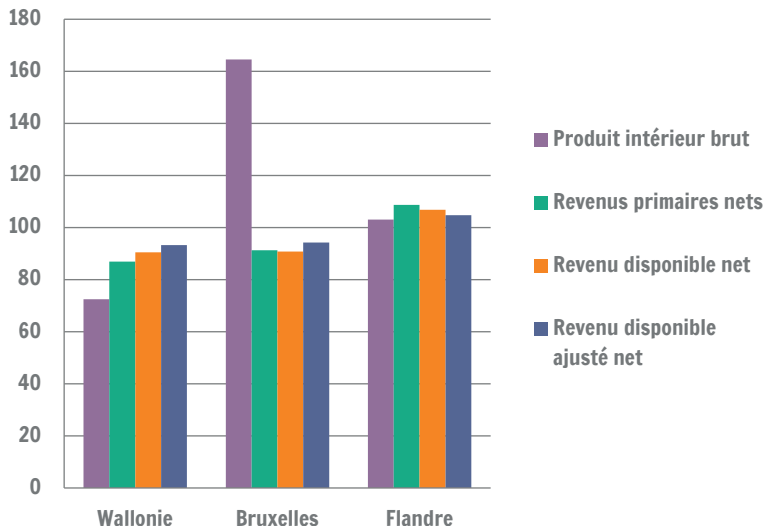
Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2024)

Le revenu disponible net des ménages s'élève, en 2022, à 22 513 euros par an et par habitant en Wallonie. La majeure partie des revenus provient de la participation des ménages à l'activité économique. Il s'agit des revenus dits primaires qui s'élèvent en Wallonie à 26 263 euros par habitant et sont composés de la rémunération des salariés, des revenus immobiliers et mobiliers ainsi que du revenu mixte, qui est propre aux personnes indépendantes. Pour passer au revenu disponible qui est le revenu monétaire « poche » qui sera consacré à la consommation finale ou à l'épargne, il faut déduire les cotisations sociales et les impôts courants et ajouter les prestations sociales ainsi que divers transferts. Au total, ces taxes et transferts réduisent donc le niveau de revenu en Wallonie. Toutefois, l'Etat consacre une partie de ses recettes à des transferts sociaux en nature (principalement pour l'enseignement et les soins de santé) considérés comme étant au bénéfice individuel des ménages. En tenant compte de ces transferts, on obtient un revenu disponible ajusté net de 30 582 euros.

Les revenus wallons ont une part plus importante de rémunération des salariés et moins de revenus mobiliers et immobiliers. La redistribution des revenus a un effet plus important pour le revenu des Wallon-nes, puisque le revenu disponible net s'élève à 85,7 % du solde des revenus primaires nets contre 81,9 % à Bruxelles et 80,9 % en Flandre. En 2022, étant donné la fin des principales mesures prises par les gouvernements, la redistribution a un impact moins important qu'en 2020. Les transferts sociaux en nature, par habitant, ont des valeurs relativement proches entre les trois régions et donc un poids relativement plus important dans le revenu des ménages wallons. En Wallonie et à Bruxelles, les ménages ont un revenu disponible ajusté net largement plus haut que leurs revenus primaires nets. Ce revenu disponible ajusté net est toutefois le plus élevé en Flandre.

Revenus des ménages par habitant

PIB et revenus par habitant (Belgique = 100)



Ce graphique montre que le PIB par habitant à Bruxelles est de loin supérieur à la moyenne belge. La région concentre en effet sur son territoire une activité économique importante. En revanche, les revenus primaires, disponibles et disponibles ajustés de ses habitants sont inférieurs. À l'inverse, tant les Wallon-nes que les Flamand-es sont rémunérés pour leur participation à une activité économique réalisée en dehors de leur territoire, à Bruxelles en particulier. Cela remonte leur position relative en termes de revenus primaires en comparaison du PIB. En outre, en Wallonie, le système de redistribution, via les transferts monétaires ou en nature, permet de rapprocher le revenu des habitants de la moyenne nationale (86,9 % pour les revenus primaires contre 93,3 % pour le revenu disponible ajusté net).

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2024)

Revenu disponible ajusté brut par habitant - en standard de pouvoir d'achat (SPA)

	Euros (SPA)	Indices (Belgique = 100)
Wallonie	27 359	92,4
Belgique	29 605	100,0
Allemagne	32 129	108,5
France	29 125	98,4
Pays-Bas	30 283	102,3
Zone euro	27 029	91,3
EU-27	25 786	87,1

En 2022, le revenu disponible ajusté brut des Wallon-nes était de 27 359 unités en standard de pouvoir d'achat (SPA) et donc supérieur à la moyenne de l'Union des 27 (6,1 % en plus).

Ces revenus sont plus élevés en Flandre et puis à Bruxelles. Le revenu disponible ajusté brut wallon est proche, en euros SPA, de la moyenne de la Zone euro et des pays frontaliers. En outre, le revenu disponible ajusté brut des Wallon-nes se situe sous la moyenne belge, de l'ordre de 7,6 %.

Sources : Eurostat, ICN ; Calculs : IWEPS (février 2024)

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année en février par l'ICN qui a également intégré en 2017 les dépenses de consommation finale et l'épargne des ménages avec pour la 1^{ère} fois une estimation provisoire pour la dernière année, ici 2022. Le passage des montants nets en bruts s'effectue avec la consommation de capital fixe qui est répartie entre les régions principalement via l'excédent d'exploitation.

Le revenu disponible ajusté brut des ménages, par personne, exprimé en SPA se calcule comme le revenu disponible ajusté brut des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) divisé par les parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation individuelle effective des ménages et par la population.

Pertinence et limites

En incluant les transferts sociaux en nature, le revenu disponible ajusté améliore la comparabilité des niveaux de vie entre pays où le financement de services d'éducation ou de santé varie fortement. Pour permettre cette comparaison, il convient en outre de corriger le revenu afin de tenir compte des différences de prix, et donc de pouvoir d'achat entre pays. Cette correction est identique pour chaque région d'un même pays.

Il faut également signaler qu'Eurostat présente le revenu disponible ajusté brut des ménages augmenté de celui des ISBLSM. Ce dernier n'est pas disponible au niveau régional. Cependant, son poids est très faible au niveau national (0,1 % du total en 2022).

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2022/>

Personne de contact : [Yves Tilman](mailto:y.tilman@iweps.be) (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2025